

**« Mouvement collectif. »**

Le 01/03/2024 à 17h20, trois détenus de l'aile C2O ont déclenché un mouvement collectif en refusant catégoriquement de sortir de la cour de promenade et en exigeant un transfert immédiat. Armés d'armes artisanales, ils ont empêché 17 détenus du bâtiment C2 ailes Ouest de remonter en les menaçant.

Face à cette situation, la décision a été prise de faire appel à l'Équipe Régionale d'Intervention et de Sécurité (ERIS). Un équipage du Pôle des extractions Judiciaires de Longuenesse est venu en renfort pour assister les ERIS ainsi que des personnels de l'établissement.

Le bureau local CGT tient à féliciter l'ensemble des personnels présents pour leur gestion et leur réactivité. Il met également en avant l'élan de solidarité de l'ensemble des personnels, quel que soit leur grade ou leur fonction. Une mention spéciale est attribuée à nos deux officiers INFRA/SECURITE.

En collaboration avec nos collègues syndicalistes FO/UFAP, nous déplorons le sentiment d'impunité qui s'installe grandement au sein de notre établissement. À ce jour, 182 rapports d'enquêtes sont en attente de poursuite, et plus de 2 mois de retard sont constatés dans la programmation des CDD.

Le bureau local CGT souhaite la mise en place d'un comité de pilotage afin de permettre à tous de partager leurs propositions. De plus, il demande une gratification pour les agents de l'établissement, les PREJ et les ERIS..

Pour la CGT
Le Bureau Local
le 05/03/2024